**Les innovateurs silencieux. Histoire des pratiques d’enseignement à l’université des années 1950 à 2010**

Marie-Laure Viaud

Presses Universitaires de Grenoble, 2015.

*Plan de l’ouvrage*

Introduction

Première partie : Les pratiques d’enseignement à l’université des années 1950 à la veille de 1968 : une situation figée ?

Chapitre 1. De la propédeutique au doctorat d’Etat : une organisation de l’enseignement qui a peu évolué

Chapitre 2. Les contenus enseignés : un décalage avec les avancées de la science

Chapitre 3. Une idée neuve : mieux encadrer les étudiants

Chapitre 4. Le développement d’un courant réformateur

Chapitre 5. Une époque d’initiatives

Chapitre 6. La réforme Fouchet (1966)

Deuxième partie. Les lendemains de 1968, « grand chambardement » ou continuité des pratiques d’enseignement ? Des situations variées (1968-1978)

Chapitre 1. La recomposition du paysage universitaire (mai 1968- juin 1970)

Chapitre 2. L’enseignement de l’histoire : des pratiques variées selon les sites

Chapitre 3. Un enseignement de la sociologie considérablement renouvelé

Chapitre 4. L’enseignement de la physique : le contraste entre Paris 6 et Paris 7

Chapitre 5. La fin des années 1970

Conclusion

Troisième partie. 1976-1992. Une préoccupation majeure : réduire l’échec en premier cycle

Chapitre 1. La nécessité de réformer des premiers cycles

Chapitre 2. Dans les universités scientifiques : différencier les cursus pour s’adapter à la diversité du public, améliorer l’orientation et l’encadrement

Chapitre 3. Dans les départements de sciences humaines, des réformes fondées sur la pluridisciplinarité, la méthodologie et le suivi des étudiants

Conclusion : les enseignants face aux réformes

Quatrième partie. Les années 1990-2000. Des réformes contraignantes, conduisant à l'abandon de certaines pratiques innovantes

Chapitre 1. Dix années de réformes successives (1992, 1997, 2002)

Chapitre 2 : le désarroi des enseignants chercheurs

Chapitre 3. Des « transformations minuscules ». La multiplication des initiatives individuelles.

Conclusion